

De la France de Jeanne à la nôtre

Article rédigé par *Philippe Oswald*, le 06 janvier 2012

Alors que la France se souvient in extremis de fêter le 600e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, avec la visite à Domrémy du chef de l'Etat ce vendredi, n'y aurait-il pas, malgré ce gouffre de six siècles, quelque analogie entre ce qui advint alors et ce que nous vivons aujourd'hui ?

Relisant le Jeanne d'Arc de Régine Pernoud (Seuil), je note au passage : 1) que l'époque (XIVe -début du XVe siècle) était des plus sinistres : « époque de misère générale pour l'Occident », enchaînant famine, peste noire (la première pandémie européenne avec des foyers réurgents pendant un siècle), guerre 'de Cent ans' et troubles sociaux. 2°) que la ruine économique faisait du peuple la proie des usuriers, au risque pour ceux-ci d'être périodiquement victimes de révoltes d' « indignés » ; 3°) que la tragédie parut consommée pour le Royaume avec l'arrivée sur le trône de Charles VI, qui avant d'être atteint par la maladie qui le fit surnommer « le fol », « présentait tous les défauts de cette race des Valois, brouillonne, têtue », « sans esprit de suite », et « n'ayant de goût que pour les exploits éclatants et les fêtes ruineuses », penchant fort répandu dans l'aristocratie en ces années « bling-bling » ; 4°) que l'autorité royale fut mise à mal par les rivalités des grands feudataires qui auraient dû s'unir pour la soutenir, au lieu que leurs querelles incessantes livrèrent la France à l'ennemi.

Oui, ce fut au bout d'une profonde « décomposition morale » et spirituelle (avec notamment le Grand Schisme entre les prétendants à la papauté qui se prolongera près d'un demi-siècle : 1378-1417) , alors que l'Occident subissait la pression croissante de l'Islam, et dix ans après que le dauphin fut privé de la couronne par le traité de Troyes (1420) instituant la double monarchie France-Angleterre, que surgit sainte Jeanne d'Arc comme une étoile filante auprès du terne et velléitaire «roi de Bourges », Charles VII. On connaît la suite : « L'illustre Jeanne d'Arc a prouvé qu'il n'est point de miracle que le génie français ne puisse opérer lorsque l'indépendance nationale est menacée », a écrit Napoléon -faisant, sans surprise, bon marché de l'inspiration divine.

A tout prendre, la situation de la France n'apparaît pas en 2012 si catastrophique qu'en cette année 1429 où se déroula presque entièrement la glorieuse et tragique épopée de Jeanne d'Arc. Il reste que les Français sont anxieux. Ils s'apprêtent à vivre une année charnière où se jouera un nouvel épisode du destin de la France et de l'Europe. Nous n'élirons pas seulement un président (dont la personnalité et le programme ne sont certes pas indifférents !) mais une majorité dont les choix continueront à faire ou à défaire notre pays, nonobstant les contraintes européennes et mondiales. Ces choix véhiculeront aussi au-delà de nos frontières une « certaine idée » de la France, indissociable d'une certaine vision de l'homme, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, du bonheur. C'est ainsi : si diminuée qu'elle soit, la France reste porteuse pour le monde d'un modèle d'humanité. Les positions qu'elle adopte officiellement sur le respect de la vie, l'attention aux plus pauvres, la justice, l'éducation, la culture, la liberté et la paix constituent encore des références universelles. Quant à « la crise », loin de nous détourner de ces questions, elle nous oblige plus que jamais à les placer au cœur de nos critères d'élection, car « ses racines sont avant tout culturelles et anthropologiques » (Benoît XVI, 1^{er} janvier 2012). Mais le savoir ne facilite pas automatiquement le vote que chacun fera en son âme et conscience ! Entre cette haute exigence et le dépôt d'un bulletin dans l'urne, la médiation de *Liberté Politique*, ses articles et les débats qu'ils susciteront, sont plus que jamais attendus !